

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE n°3 11 juin 2015

Présents :

Municipalités et SRPI : Mmes HOMMET (présidente du SRPI), LESEUR (vice-présidente du SRPI pour Dun le Poëlier), RAIMBOURG (vice-présidente du SRPI pour Anjouin), BOULOGNE (représentant la commune de Saint Christophe en Bazelle), MM. HERHEL (délégué SRPI pour Anjouin) et MOIRIN (représentant la commune d'Orville).

DDEN : Mme BRISSEMORET

Délégués des parents d'élèves : Mmes CESBRON - CEDIE - DEVEAUX - TEXIER - BARDET - LAURENT - ROY - M CAMAIL

Enseignants du RPI : Mmes CHUET, JOULIN, CROCIS, GAUTIER et M GARÇON

Absents et excusés : M. TEYSSANDIER (IEN), Mme RIOLLET (maire de Saint Christophe en Bazelle), MM. FAUCHER (maire de Dun le Poëlier) et KOCKENPO (maire d'Anjouin), Mme BERNADAC (déléguée SRPI pour Anjouin), Mmes LOUIS, PLAT et BRISSET (déléguées des parents d'élèves)

Absents non excusés : MM. les maires de Sembleçay, Bagneux, Parpeçay et Sainte Cécile

Le conseil d'école commence par un tour de table.

1 – Approbation du PV précédent

Validation du PV du Conseil d'école n°2 du 12 mars 2015

2 – La vie des écoles

Les effectifs et l'organisation pédagogique

		Les effectifs (au 11 juin 2015)	
Dun le Poëlier	TPS	6	34 élèves (TPS – PS – MS) + 13 élèves (GS) soit 47 élèves
	PS	9	
	MS	19	
	GS	13	
Saint Christophe en Bazelle	CP	12	22 élèves (CP – CE1) + 18 élèves (CE1 – CE2) soit 40 élèves
	CE1	19	
	CE2	9	

Anjouin	CM1	13	13 élèves + 10 élèves soit 23 élèves (CM1 – CM2)
	CM2	10	
TOTAL		110	

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2015 - 2016 :

Communes	Enfants nés en 2012 et pas encore scolarisés	Enfants nés en 2013	Enfants nés en 2014
ANJOUIN	2 (Lya LOUIS - - GIRAUDON - Nathan DEVEAUX)	1 (Louis MAUDUIT)	1 (Léonie MAUDUIT)
BAGNEUX	1 (Paul ROHAN CESBRON)	1 (Tom BRUERE - Simon DELFOSSE)	
SEMBLEÇAY	1 (Teyssa JOSUE VASLIN)		
PARPEÇAY	1	2	
SAINTE CECILE	1	1	
SAINTE CHRISTOPHE EN BAZELLE	1 (Justine BAILLY)	3 (Emilie SOARDI - Lenzo BUFFET - Arthur BALMONT - CHARLTON - Khelian MARY - GABRIE)	3 (Timéo BLASCO - Téodor TUTELEA - Louis MARSAULT)
DUN LE POËLIER	4 (CHEVE Athénaïs - DOUCET Valentin - LAMY Giulian - TAMISIER Anita)	1 (Hugo JOURDANT)	4 (Eléanore GAUDECHOUX - Mathéo LECLERC - Inès DOUCET)
ORVILLE	1 (Ethan MOIRIN - Angiléa MATHIEU)		2 (Thiméo RICONO - Maël JACQUET)

Les enfants dont les noms et prénoms sont surlignés sont inscrits en mairie de Saint Christophe en Bazelle.

Arrivée prévue de Gatien DELFOSSE en MS à la rentrée de septembre.

Ainsi, il devrait y avoir les effectifs suivants à la rentrée de septembre 2015 sur le RPI (+/- les changements possibles pendant les vacances d'été) :

Dun le Poëlier	TPS	1 + potentiel de 6	26 élèves (TPS – PS – MS) + 19 élèves (GS) soit 45 élèves
	PS	15	
	MS	10	
	GS	19	

Saint Christophe en Bazelle	CP	13	soit 44 élèves
	CE1	13 (dont 1 maintien)	
	CE2	18	
Anjouin	CM1	10 (dont 1 maintien)	soit 22 élèves
	CM2	12	
TOTAL prévisionnel		111	

Un moment d'accueil sera organisé le 12 juin pour les futurs élèves de TPS et PS. Une information par voie de presse a été faite par Mme HOMMET pour convier les parents à inscrire leurs enfants à la mairie de Saint Christophe en Bazelle. M GARÇON indique qu'une information par rapport aux inscriptions et au moment d'accueil est passée par les cahiers de liaison des élèves et via les mairies.

Les nouveaux rythmes scolaires – APS et APC

Les APS (Activités Péri Scolaires)

Ces temps de 15h00 à 16h30 les lundi et jeudi sont gérés par le SRPI et les communes.

La parole est donnée à Mme HOMMET qui dresse un bilan positif pour cette année où la sécurité des enfants et la solidarité sont très notables. La cinquantaine de bénévoles est prête à renouveler l'expérience à la rentrée prochaine. Quelques modifications auront lieu concernant les activités (groupes plus petits notamment) mais l'organisation au niveau des horaires ne bougera pas. Mme HOMMET tient à donner un coup de chapeau aux « piliers » à qui rien n'a été demandé : Corine, Marie-Laure, Isabelle, Aline et Valérie.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

M GARÇON informe les personnes présentes de l'organisation des APC :

Pour l'école de Dun le Poëlier, depuis la mi-mars, certains élèves de Grande Section ont été aidés dans les domaines du lexique, du repérage dans l'espace et dans le temps. Les dernières séances ont eu lieu lundi dernier.

Pour l'école de Saint Christophe en Bazelle, certains élèves de CE1 furent aidés en mathématiques (calcul mental) avant les vacances de printemps. Pour la dernière période, 3 élèves de CP ont été pris en lecture (savoir répondre à une question à l'oral et à l'écrit après lecture d'un petit texte) et des élèves de CE1/CE2 ont été aidés en mathématiques.

Pour l'école d'Anjouin, 4 élèves sont pris en charge (CM1) en mathématiques. Deux élèves de CM2 ont été pris en charge en mathématiques, puis l'ensemble des CM2 : évaluations / PPRE passerelle et évaluations anglais par rapport au passage en 6^{ème}.

Projet d'école

Pas de changements pour le projet d'école depuis le dernier conseil d'école du 12 mars dernier. « Améliorer son langage pour comprendre et se faire comprendre » et « Ouvrir au monde pour acquérir des repères culturels et civiques » sont toujours les 2 axes principaux.

Les activités pédagogiques des écoles et du RPI

Le RPI

Le prix Escapage : participation de la TPS au CE2 avec vote le lundi 20 avril dernier pour les élèves de l'école de Dun le Poëlier.

Poursuite du projet de l'année : « de la nature à l'assiette » qui correspond à la suite du projet précédent « L'hygiène et la santé »

Ecole de Dun le Poëlier

Bibliothèque toutes les 3 semaines environ

Une petite chasse aux œufs juste avant le week-end de Pâques a eu lieu pour les élèves.

Le projet sur l'origine des aliments a permis de travailler sur les animaux de la ferme et le pain, le café, le chocolat, les bonbons...

La visite du fournil de la boulangerie de Dun le Poëlier a eu lieu le 1^{er} juin. La préparation de pain est prévue avec l'aide du boulanger le 22 juin.

Les élèves ont assisté à un spectacle de marionnettes sur un moulin (en référence à la nouvelle Le secret de Maître Cornille d'Alphonse Daudet) le 5 juin dernier avec les élèves de maternelle de l'école de Varennes sur Fouzon.

Fraises et moulin : une sortie au moulin de la grange sur Chabris puis dans une exploitation de fraisculture à Romorantin pour y cueillir des fraises qui serviront pour préparer de la glace et de la confiture.

Jardin : des plantations d'ail et d'oignons ont été réalisées. Un grand merci aux mamans accompagnatrices.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

Une personne de la bibliothèque de Dun le Poëlier est venue à l'école pour le vote Escapages du 11 mai.

L'école poursuit son partenariat avec Bic et Terracycle pour le recyclage des crayons, stylos et feutres usagers. Poursuite du projet jardin (petits pois, fraises, framboises, salades et cerises).

Sortie aux musées de Bourges le 27 mars : musée de l'école et musée Estève pour les élèves de CP/CE1 et musée du Berry (préhistoire pour les CE2) et muséum pour les CE1/CE2.

Rencontre avec les correspondants de Poulaines à la ferme de la Boutarderie le 19 mai dans le cadre de l'opération « fermes ouvertes ».

Avec le CIVAM de Valençay, visite d'une ferme céréalière à Villentrois le 26 mai.

Permis piéton pour les CE2 le 29 mai. Les gendarmes ont été très contents puisque sur 9 élèves concernés, 5 ont eu 11 points sur 12 et le dernier élève a obtenu 9 points sur 12. La remise des permis devrait se faire d'ici à la fin de l'année.

Une visite de la réserve naturelle de Chabris ainsi que de l'école du cirque de la Chapelle Montmartin a eu lieu le 4 juin en partenariat avec le SRPI. Beaucoup de découvertes ont été faites par les enfants notamment au niveau faune et flore.

Ecole d'Anjouin

Bibliothèque tous les 15 jours

Poursuite de la collecte des bouchons en plastique

Les gendarmes de Chabris sont intervenus auprès des élèves le 20 mai dernier pour faire passer l'APER (vélo). Réussite totale !

Visite du site de captage d'Anjouin, du château d'eau de Saint Christophe en Bazelle et de la station d'épuration de Chabris le 26 mars (organisé dans le cadre des APS et en lien avec le programme de sciences). Mme GAUTIER tient à noter la complémentarité entre les enseignements en classe et les APS.

Le 27 mars dernier, les élèves ont assisté à l'école d'Anjouin à une animation interactive sur les arts (les Arts, toute une Histoire).

3 – Travaux, demandes du conseil d'école n°2 du 12 mars 2015 et nouvelles requêtes

Ecole de Dun le Poëlier

Avait été demandé :

la peinture des classes et des couloirs de l'école – réalisation d'une partie de ce chantier pendant les vacances d'été (classe de Mme CHUET et du bureau) sachant que la mise en place d'un plan incliné pour améliorer l'accessibilité de la classe de M GARÇON et le dossier « chauves souris » devront être traités pour finir ce chantier

les fuites dans le préau

la révision des porteurs (attente des roulements à bille) – Mme HOMMET ne s'en est pas occupé

le problème de la marche d'entrée (qui glisse) à l'entrée de la classe de M GARÇON - plan incliné précédemment

le nettoyage des grilles, murs d'enceinte de l'école, du toit et des vitres du préau – pendant les vacances d'été

la dépose des portes de l'accueil pour libérer le passage entre l'espace sanitaires et l'espace porte-manteaux – que dit la législation puisque M FAUCHER devait se renseigner ? – à revoir

l'achat d'embouts pour les pieds des chaises et des bancs afin de ne pas abîmer les revêtements de sol de l'école – la commande a été passée

un système pour fermer le bac à sable (à côté de la cuve à fioul) afin que les animaux ne puissent plus y faire leurs besoins – le bac à sable est-il toujours utile suite aux travaux engagés par rapport à la chaudière ? – pas de nouvelle pour le moment

un accès internet filaire dans les 2 classes pour remplacer le système wifi par rapport aux nouvelles dispositions concernant les ondes dues au système wifi et à la présence d'enfants en bas âge – ce sera fait cet été

L'école souhaiterait :

Une chaîne et un gros cadenas pour attacher une maison en plastique (qui va venir agrémenter la cour de l'école) à un des piliers du préau.

Il est abordé le dossier « toiture » puisqu'un devis de plus de 40 000 € a été émis concernant la révision des toitures de l'école selon M CAMAIL (document de la CCPB). L'assemblée se pose la question de savoir s'il s'agit d'une révision (vérification) selon le document ou de travaux pour cette somme.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

A été fait :

l'installation de nichoirs dans la cour

la révision d'un des radiateurs de la classe de Mme JOULIN qui ne fonctionnait plus

la prise en charge du problème de fonctionnement du téléphone sans fil

Avait été demandé et dossier toujours en cours :

l'agrandissement des toilettes (projet CCPB) et la construction d'une salle d'activité – les travaux devraient commencer incessamment

l'installation d'une armoire pour la garderie (donnée par Mme MARCHET)

L'école souhaiterait :

Résoudre un problème de wifi : impossible de se connecter à Internet sauf sur l'ordinateur du bureau qui est relié par câble à la box. Le changement de la box est préconisé.

Un problème concernant la réinstallation d'un programme pour lire des documents pdf est noté. M CAMAIL passera.

Réviser le chauffe eau qui ne fonctionne plus qu'en mode manuel à nouveau.

Le changement d'un néon dans une classe.

Ecole d'Anjouin

Avait été demandé et dossier toujours en cours :

L'utilisation de peinture magnétique est-elle possible par rapport à l'affichage sur les murs de la classe de Mme GAUTIER ? M FAUCHER devait se renseigner auprès de la CCPB. Il pourrait repasser à l'école, selon Mme HOMMET.

Mise en place d'un système plus sonore que la cloche de l'école pour le signal d'alerte (incendie).

Mise en place d'un téléphone avec deux combinés (garderie / activités et la classe) ainsi que d'un répondeur.

Un double accès internet filaire en classe pour éviter le système wifi et permettre de connecter la caisse ENR.

Mme GAUTIER souhaiterait savoir où en sont les projets d'éventuels travaux pour sa classe (dégâts lors des derniers travaux dont elle n'était pas au courant).

M HERHEL indique que des travaux sur les grilles d'enceinte de l'école auront lieu pendant les vacances d'été et se renseignera par rapport à la date de début des travaux concernant entre autres l'isolation et la mise aux normes électriques pour l'école (48 000 €). Le point internet ci-avant devrait se résoudre en même temps.

L'école souhaiterait :

Réparation de la poignée de la porte située entre la classe et le hall

Préparation d'une zone dédiée au jardinage pour la rentrée prochaine

Problème de fuite au niveau du mitigeur de la douche des WC handicapés

4 – Sécurité

Les exercices incendies et le PPMS

Ecole de Dun le Poëlier : le 11 mars dernier avec l'alarme de l'école.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle : courant avril (sortie par les fenêtres et la sortie de secours)

Ecole d'Anjouin : jeudi 23 avril. Mme GAUTIER indique que la cloche était quasiment inaudible.

Un exercice de confinement lié aux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) des 3 écoles aura lieu le mercredi 1^{er} juillet à 11 h.

M GARÇON demande ce qu'il en est de l'installation d'un buzzer supplémentaire dans l'accueil de l'école pour l'alarme incendie et d'un détecteur autonome de fumée dans la salle de sieste. Mme HOMMET indique que le détecteur ne semble pas indispensable puisque la personne surveillant la sieste ne dort pas. Pour le buzzer, à voir.

Les DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Aucune nouvelle situation de risque n'a été signalée depuis le dernier conseil d'école. M GARÇON demande néanmoins si le passage de la commission de sécurité (le 18 mars dernier) a permis d'avancer par rapport à la prise de courant dans le hall d'accueil de l'école de Dun le Poëlier et si la situation par rapport à l'amiante dans les écoles a connu des évolutions notables (devis demandé par la CCPB). Toutes les écoles du canton ont été vues par rapport à ce point mais aucun compte rendu n'est parvenu jusqu'aux communes. M GARÇON indique que l'administration demande ces renseignements. Mme CESBRON note que dans le Loir-et-Cher, l'Education Nationale contacte directement les communes par rapport au DTA. Pour la prise de courant, il faudra prévoir son déplacement.

5 – Budget et commandes

M GARÇON n'a toujours pas eu connaissance d'un quelconque remboursement des frais de transport de l'année scolaire dernière (357 €) malgré la transmission des factures. Mme HOMMET répond que le versement a bien été effectué mais sur le compte de la coopérative scolaire de l'école d'Anjouin. Mme GAUTIER fera le versement correspondant pour l'école de Dun le Poëlier.-

Concernant le désaccord au niveau des dépenses dont il avait été question au dernier conseil d'école (dépassement du budget fournitures), Mme HOMMET et M GARÇON se sont rencontrés pour mettre en parallèle les factures et les bons de commandes. Après vérification, certaines factures de l'école de Saint Christophe en Bazelle n'ont pas été transmises à M GARÇON et donc, la somme restante communiquée était fautive d'où le dépassement. Mme JOULIN demande si le SRPI peut vérifier la somme débitée pour les factures des établissements SEPTIER car des cartouches d'encre ont été offertes mais apparaissent sur la facture.

Les enseignants remercient les membres du SRPI ainsi que les municipalités pour le budget alloué aux écoles ainsi que pour la possibilité de gérer une partie du budget avec les coopératives scolaires. Mme HOMMET précise que le versement sera fait un peu plus tard que prévu puisqu'on ne peut verser une somme aux coopératives scolaires que sous forme de subvention.

Mme CHUET et M GARÇON remercient également les membres du conseil municipal de Dun le Poëlier pour le versement de 200 euros à destination de la coopérative scolaire.

6 – Fête du RPI

La fête aura lieu le vendredi 26 juin au stade d'Anjouin à 19h00.

Les enseignants et des membres de la Récré du RPI se sont rencontrés le 21 mai dernier pour aborder les côtés pratiques et organisationnels de la fête des écoles du RPI. M BAILLY devrait prêter un toboggan gonflable selon les conditions météo.

M HERHEL s'occupera de l'aspect organisationnel pour la sono (micros, installation le matin...). Il faudra juste prévoir un ordinateur.

Mme HOMMET demande si un petit espace peut être prévu afin d'exposer les réalisations des APS.

M HERHEL précise que la dénomination « tombola » peut provoquer une imposition et qu'il faut noter « souscription avec tirage gratuit ».

7 – Questions et informations diverses

M GARÇON a reçu un courrier de Mme CEDIE (suppléante des délégués de parents d'élèves de Dun le Poëlier et Saint Christophe en Bazelle). Elle aborde dans ce courrier l'accessibilité des locaux des 3 écoles aux personnes handicapées en fauteuil roulant. Mme HOMMET répond que la loi oblige les communes à déposer un plan de mise en accessibilité de tous les établissements publics avant fin 2015 et que des travaux sont prévus.

M GARÇON demande si le problème de surconsommation d'eau pour l'école de Dun le Poëlier est résolu. Mme LESEUR répond qu'aucune explication n'a été trouvée pour le moment.

Lors du week-end des 11 et 12 avril, un spectacle a eu lieu à la salle des fêtes de Dun le Poëlier. Il semble que différentes personnes aient utilisé le hall d'accueil de l'école ainsi que les sanitaires car l'état de saleté de ces lieux était assez notable lors de l'arrivée de Mme GAUDECHOUX le lundi matin (un peu de bazar dans le hall d'accueil et surtout excréments dans les WC sans nettoyage). M GARÇON souhaiterait avoir

l'information qu'une partie des locaux scolaires va être éventuellement utilisée afin que la porte d'accès à sa classe (et donc à l'ensemble de l'école) soit fermée.

M GARÇON réitère sa demande aux délégués des parents d'élèves élus par rapport aux adresses mail personnelles afin d'alléger au maximum la tâche de la coordination pédagogique du RPI compte tenu de la disparition de la décharge liée à la coordination.

Mme GAUTIER intervient par rapport à un élève du RPI dont le comportement est extrêmement difficile. Cet élève arrivant sur l'école d'Anjouin à la rentrée prochaine, elle attire l'attention de l'assemblée sur le fait qu'il n'y a que Mme PLAT pour gérer la cantine et qu'elle ne peut pas surveiller cet élève et assurer son service en toute sécurité (pour elle-même et pour les autres enfants). La situation est bien connue de Mme HOMMET qui s'occupe de ce point.

Fin du conseil d'école à 20h00.

Les secrétaires

Mme GAUTIER

Mme CHUET

